

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT**

**COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 21 septembre 2017**

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 13
DE PRESENTS : 11
DE VOTANTS : 13

L'an deux mille dix-sept le vingt et un septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Annaïck HUCHET, Maire de Bangor.

Date de convocation : 15 septembre 2017

Etaient présents : Mme HUCHET Annaïck – Mr Sébastien CHANCLU - Mr Stéphane SAMZUN – Mme MATELOT Marie-Laure - Mr Franck THOMAS - Mme MAHé Christine - Mme Joëlle MATELOT-MORAÏS – Mme Evelyne LOREAL – Mr Eric DELANOE – Mr Gaël GIRARD – Mme Geneviève GUICHENEY.

Absents excusés ayant donné procuration :

Monsieur Pierre-Yves LE GAL ayant donné procuration à Mr Franck THOMAS.

Madame Harriet THOMAS ayant donné procuration à Mme Annaïck HUCHET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle MATELOT-MORAÏS.

DELIB2017-80

OBJET : TARIFS 2018 : cimetière, droit de place, salle des fêtes.

Madame le Maire propose de revoir les tarifs pour l'année 2018 pour les services suivants :

CIMETIERE :

Terrain durée 30 ans : 200 €

terrain durée 15 ans : 120 €

case columbarium durée 15 ans : 280 €

cavurne durée 15 ans : 225 €.

DROIT DE PLACE :

Hors saison (01/10 au 30/03) : 1.60 €/ml 2.10 € (avec eau et/ou électricité)

Du 01/04 au 30/09 :

➡ tarif abonnés (vendeurs ambulants réguliers) :

1.60 € ml 2.10 € ml (avec eau et/ou électricité)

.../...

.../...

► tarif non abonnés (vendeurs occasionnels et ceux qui n'exposent que juillet et août) :

2.60 €/ml 3.10 € ml (avec eau et/ou électricité).

SALLE DES FÊTES

Particuliers :

- Forfait week-end et mariage (du samedi 8h au lundi 8h) : 260 € sans sono ; 310 € avec sono.
- Forfait 1 journée (de 8h à 2h) : 160 € sans sono ; 190 € avec sono.
- Forfait 1/2 journée : 80 € sans sono ; 95 € avec sono.
- Tarif horaire : 23 €.

Associations :

- Forfait 1 journée (de 8h à 1h) avec entrée payante : asso. locale : 135 € ; asso. non locale : 225 €.
- Forfaits annuels hors stages : 160 € jusqu'à 5h/semaine ; répétitions, spectacles gratuits... : 300 € jusqu'à 10h/semaine ; 350 € entre 10 et 15h/semaine.
- Stages gratuits pour les associations locales : 25 € la demi-journée.
- Réunion, assemblée générale, conférence, stage de danse... : 55 € la demi-journée ; 100 € la journée.
- Tarif horaire : 21 €.

Entreprises :

- Forfait 1 journée (de 8h à 1h) pour manifestation commerciale (vente aux enchères, démonstration...) : 220 €.

Caution de la salle : 400 € sans sono ; 600 € avec sono.

Caution pour prêt de vaisselle (verres, assiettes, couverts, nappes ...) aux particuliers ou associations : 200 €.

BARNUMS

Forfait 2 jours : 100 € par barnum,
Caution : 1000 € pour les 3 barnums.

Précision pour la location du barnum : pas de location du 1^{er} octobre au 31 mars.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Fait et délibéré à Bangor
Le 21 septembre 2017
Le Maire
Annaïck HUCHET

